J'aime penser que nous reconnaissons chaque année la jeunesse de notre pays—parce qu'elle se renouvelle chaque année. La jeunesse passe très vite et l'on ne doit pas classer les jeunes dans un seul groupe. Comme le disait le poète John Oxenham:

For every man there openeth a way

A high way and a low

And every man decideth

The way his soul shall go

Some souls choose the high way

And some souls choose the low

And all the rest on misty flats

Drift to and fro

But every man and woman decideth

The way their souls shall go.

Je suis heureux que le député ait présenté cette motion et qu'il tienne tant à ce que nous soyons tous d'accord. C'est avec beaucoup de satisfaction que j'appuie cette motion ainsi rédigée. N'oublions pas que peu importe ce que nous faisons ou ce que nous disons, nous sommes Appréciation de la jeunesse

véritablement à la merci de cette génération qu'est la jeunesse. C'est elle qui fera l'avenir, pas nous.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Je déclare la motion adoptée.

(La motion de M. Reynolds est adoptée.)

M. Reynolds: Je tiens à remercier tous les députés d'avoir adopté très rapidement cette motion et je propose que nous buvions à la santé de la jeunesse canadienne à la salle 431S, après l'ajournement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Plaît-il à la Chambre de dire qu'il est 5 heures?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi prochain.

(A 4 h 28, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)